

Le langage devant les tribunaux

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **58 (1920)**

Heft 13

PDF erstellt am: **21.07.2024**

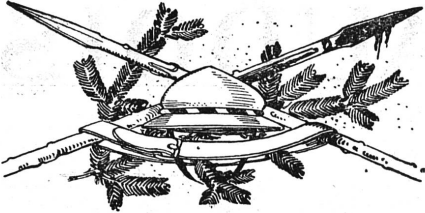
Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-215476>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



LA BONNE VIEILLE SUISSE

EST une opinion commune, aujourd'hui, que nous ne nous entendons plus, nous autres, Romands, avec nos Confédérés de l'autre côté de la Sarine. Il paraît qu'il y a un fossé. C'est la guerre mondiale qui l'a creusé ou du moins qui nous l'a révélé. Avant elle, on ne s'en serait jamais douté.

Que nous n'ayons pas tout à fait les mêmes idées que nos Confédérés, que nous n'envisagions pas toujours les choses de la même façon, cela est incontestable. Il serait puéril de vouloir le nier. Du reste, s'il en était autrement, nous ne serions pas la Suisse, c'est-à-dire une association, librement consentie, de petits peuples de races, de langues, de confessions diverses, qui ne se sont unis que pour pouvoir mieux demeurer chacun ce qu'ils sont, garder leurs coutumes, leurs idées, leur langage, et qui n'ont consenti, en ce qui touche leur existence particulière et leur autonomie, qu'aux sacrifices absolument indispensables aux intérêts généraux de la communauté. C'est ce qu'il importe de ne pas oublier. Mais, de là à prétendre que nous ne pouvons plus nous entendre, c'est de l'exagération. Après six siècles et plus de vie commune, ce serait bien le diable que nous fussions obligés de constater que nous ne sommes pas faits les uns pour les autres. Allons donc ! Le lendemain du jour où, par un coup de tête, nous romprions le pacte séculaire qui nous lie, nous nous en mordrions les doigts, aussi bien d'un côté que de l'autre.

Seulement, il s'agit maintenant de tâcher de nous mieux entendre. Nos Confédérés alémaniques, tout au moins ceux des cantons qui, si nous osons dire, sont restés le moins suisses, par suite d'une forte infiltration étrangère ou du développement extraordinaire de leurs relations commerciales extérieures, relations qui, malheureusement, se sont portées toutes du même côté, ont un penchant à une centralisation excessive. Nous autres, Romands, n'en voulons pas. Nous sommes fédéralistes, que voulez-vous. Nous le sommes, parce que nous croyons — et il y a huit chances sur dix que nous n'ayons pas tort — que le fédéralisme est la condition essentielle de l'existence politique et de la prospérité économique et sociale de notre pays.

Nos chers Confédérés n'auront apparemment jamais raison de notre esprit foncièrement fédéraliste. Nous espérons qu'ils sont restés assez bons Suisses pour ne pas s'obstiner aveuglément dans leurs tendances centralisatrices, qui sont contraires aux principes initiaux de notre Confédération, qui créent entre nous de la mauvaise humeur et dont, croyons-nous, il n'y a rien de bon à attendre pour notre chère patrie.

Tenez, à l'appui du fédéralisme, lisez donc ce très intéressant compte rendu d'une *landsgemeinde* du canton d'Uri, en 1863. Nous empruntons ce récit à la *Gazette*, à laquelle il fut adressé à cette époque. Un fidèle ami du *Conteur* nous a passé le numéro qui le contient.

La Landsgemeinde d'Uri.

Dans ces termes, la démocratie est parfaitement compatible avec le respect extérieur pour l'autorité et avec cet amour des formes et des cérémonies qui, dans les limites modérées, est toujours utile et sain, mais dont la démocratie moderne est généralement occupée à se débarrasser. Le démocrate de la ville tient souvent pour sa plus grande vanterie qu'il vaut et est autant que le principal magistrat de l'Etat. Le démocrate des montagnes, comme l'ancien plébein romain, ne veut avoir d'autre premier magistrat que celui de son choix, mais quand il l'a élu, il est aussi disposé que l'ancien plébein romain à lui donner des lieutenants qui marchent devant lui, et à se découvrir respectueusement lorsqu'il passe.

La procession annuelle de la *Landsgemeinde* est un spectacle entouré d'autant de pompe et de cérémonies que la chose est possible à une petite communauté comme Uri. A onze heures du matin, le premier dimanche de mai, le peuple souverain et ses magistrats se rassemblent sur la place d'Altorf, la petite capitale du petit Etat. Que les scrupules britanniques ne s'offensent pas du jour et de l'heure. La simple piété des montagnards croit que mieux vaut le jour, mieux vaut l'œuvre, et les habitudes matinales du peuple permettent l'accomplissement des devoirs religieux quelques heures avant que le protestantisme insulaire pense à quitter ses oreillers.

Quelque temps avant l'heure fixée, on peut voir, réunis çà et là, des groupes de citoyens engagés dans une discussion sérieuse des affaires de la république. Mais tout se fait avec un calme et un ordre parfaits : on ne voit ni n'entend rien à quoi le plus scrupuleux sur les formes puisse trouver à redire. A mesure que l'heure approche, la place devient plus animée. La petite armée du canton s'avance en gais accoutrements, musique en tête pendant qu'elle traverse les rues, et vient se masser sur la place. Ce sont là les descendants des hommes qui combattirent à Morgarten et à Sempach; ce sont les petits-fils de ces hommes qui moururent sur leurs montagnes quand les prétendus démocrates de Paris vinrent mettre le joug de la Liberté, de l'Egalité, de la Fraternité sur un peuple plus libre, plus égal et plus fraternel de beaucoup qu'eux mêmes. Et maintenant la seule tache qui ternit leur gloire a été effacée. Leur force et leur courage ne pourront plus jamais être vendus pour soutenir les trônes de despotes étrangers; les baïonnettes que nous voyons briller ne pourront jamais s'abaisser dans aucune autre cause que celle de la liberté. Et, au-dessus de la foule, nous considérons un spectacle qui fait vibrer le cœur de tout homme capable d'émotions généreuses, un de ces spectacles qui reportent à des temps aussi glorieux que ceux de Marathon et de Platé.

Voici flotter la bannière d'Uri, le puissant taureau qui a ondoyé sur tant de champs de gloire. Là, sur les épaules d'hommes revêtus d'un étrange costume antique, sont les énormes cors dont le son a fait tressaillir tant de tyrans, — des cors qui semblent montrer que les taureaux, comme les hommes, étaient plus grands dans ces vieux temps héroïques. Malheureusement, — et c'est peut-être le seul point sur lequel la cérémonie pourrait être améliorée, — les cors ne sont que portés; on n'en joue pas, la partie musicale de la procession est complètement accaparée par des instruments plus modernes. Cependant, c'est quelque chose que de pouvoir considérer de telles reliques, alors même qu'on ne peut les entendre. A la fin, les magistrats arrivent sur des chevaux fort beaux et bien caparçonnés. Le landamman, d'une stature et d'une physionomie imposantes, avec un tricorne et une épée au côté, semble avoir été choisi, de même que le roi Saül, comme le plus bel homme de son peuple. Les autres dignitaires de l'Etat, aussi à cheval, se groupent autour de lui, et la procession se met en mouvement. Premièrement sont les soldats, précédés par les grands cors, et avec l'étendard à la tête de taureau flottant au-dessus de leurs rangs. Puis viennent les magistrats à cheval, précédés de six lieutenants (huissiers) à pied, revêtus de longues robes qui, comme les vêtements des musiciens, sont moitié noires et moitié jaunes, les couleurs du canton. Après cela, et dans tel ordre qu'il lui plaît, vient le peuple souverain d'Uri, se dirigeant vers les lieux où il doit exercer son pouvoir souverain. Car la démocratie montagnarde ne se rassemble dans aucun édifice ou dans aucun autre endroit que renferme une ville, même une ville aussi petite qu'Altorf. Avec l'ancien sentiment teutonique qui regardait une ville comme une prison, le Dèmos d'Uri n'établit pas son Phyx sous une moindre voûte que celle du ciel, dans l'enceinte de murailles moindres que celles qui servent de rempart naturel à son pays. Le lieu de réunion est à deux milles à peu près d'Altorf, à Bötzingen, une verte prairie dans une vallée ensermée entre de glorieuses montagnes, une forêt de sapins s'élevant d'un côté au-dessus de l'assemblée, tandis que de l'autre se trouvent

des massifs de rochers et des pics couverts de neige. Là le peuple souverain prend place, comme les juges dans Homère, — non point toutefois sur des pierres lisses, mais sur de rudes planches arrangées quelque peu à la hâte. Des hommes vêtus comme le sont partout en Europe les gentlemen sont mêlés à des prêtres dans leur costume clérical et à des citoyens portant l'habit des paysans d'Uri, le tout relevé par l'antique costume des personnages officiels et par quelques moines franciscains dans l'habit brun et avec les barbes vénérables de leur ordre. Une table et deux chaises au centre de l'assemblée ont été mises à part pour le landamman et le secrétaire d'Etat. Après quelques instants donnés à une prière silencieuse, la réunion est ouverte par un discours du landamman, et comme ce dignitaire, en s'adressant au peuple souverain, ôte nécessairement son chapeau, il est préservé du soleil par un homme qui le couvre de l'ombre d'un parapluie. (A suivre.)

Les écueils du français. — Un Anglais, en séjour ici, se plaignait amèrement de l'irrégularité de certains verbes français.

Le verbe « aller », disait-il, est impossible. Il avait toutes les peines du monde à retenir le premier temps; il voulait absolument me le dire.

Que nous avons donc ri de bon cœur lorsqu'il s'est mis à le réécouter. Un jeune voyageur français, qui se donnait pour maître de langues, le lui avait appris ainsi :

Je vais	Nous partons
Tu viens	Vous rentrez
Il sort	Ils dorment.

DES HÉROS

L y a de cela une trentaine d'années; ça se passait dans un village du district de Cossonay :

Une bonne femme du village était allée un matin, de bonne heure, à la petite ville voisine, pour y faire ses achats. Il avait soufflé un fort vent et plu pendant la nuit. En revenant chez elle, la brave paysanne voit, sur la route, déserte à ce moment de la journée, « quelque chose de noir » qui remuait et changeait de place.

Tout de suite elle soupçonne une bête féroce et fait un grand détour pour arriver au village, où elle raconta son aventure.

Le chef de section, averti, rassembla quelques hommes courageux pour aller se rendre compte sur place de ce qui en était. Les uns prennent un fusil, les autres des tridents, et en avant, marche !

Arrivés à proximité de l'endroit où la paysanne avait vu la bête, celui qui s'était armé d'un fusil et qui était, du reste, le plus courageux, fut désigné pour s'avancer. Il se dirigea avec précaution vers le monstre. Surprise ! Le monstre était un vieux parapluie abandonné sur la route, à moitié fermé, et que le vent agitait et déplaçait.

Au retour, une bonne partie de la population du village attendait les héros de cette équipée, qui furent « fêtés », comme de juste ! A. J.

LE LANGAGE DEVANT LES TRIBUNAUX

M. L. Pellis, fondateur du *Journal des tribunaux vaudois*, et qui rédigea ce journal dès 1853 à 1866, donnait un jour à ses collègues les conseils suivants :

« Nous voulons fixer l'attention du monde des tribunaux sur un point peu important pour le fond même de l'administration de la justice, mais qui ne laisse pas d'avoir son côté essentiel : nous voulons parler du langage devant les tribunaux.

Autrefois, les discours étaient peu nombreux et ils étaient préparés, soignés et exempts de cette multitude de fautes qui s'infiltrèrent presque partout dans le discours familier. Aujourd'hui, tout est improvisé, imprévu et marche avec rapidité. Dans le principe, le langage en public avait gardé sa gravité, ses formes cultivées et son élégance. Peu à peu, la négligence s'introduisit chez nous et les locutions familières ou fautiveuses pénétrèrent comme habitude et menacèrent d'envahir la tribune judiciaire si on n'y fait pas attention. Nous voulons signaler quelques exemples. Dans un procès tout récent, on a employé le mot *graine* au lieu de grain ; il s'agissait de céréales vendues par un meunier à un boulanger.

Le mot *par contre* se trouve fréquemment et dans une fausse acception. Il ne doit s'employer qu'en langage commercial, dans le sens de compensation.

» Dans bon nombre de jugements se trouvent ces mots : *Le code pénal dépose sur le bureau, ou bien l'enquête dépose au procès ; c'est une faute.*

» A chaque instant on entend cette phrase : *Je m'en vais vous dire ; je m'en vais vous assementer ; je m'en vais vous lire une de vos dépositions : faute.*

» Nous avons entendu dire ces derniers temps, dans un procès important : *Depuis que *** a eu marié sa femme, etc.* Et il y a peu de semaines, dans un procès pénal, un orateur disait : *Le ministère public a fait une boulette en cette affaire.* C'est là un langage en dessous de la dignité du discours en public.

» Les avocats, autrefois, évitaient le *je* et même le *nous*. Il semblerait que la mode rappelle aujourd'hui ces rédactions familières qui mettent en scène les avocats eux-mêmes plutôt que la cause ou que leurs clients. Nous avons entendu récemment ces mots : *J'ai l'honneur de vous dire que c'est ainsi, ou que je n'y comprends rien.*

» La troisième personne est plus conforme à ce qu'exige la modestie de l'orateur et la dignité du magistrat. Qu'importe d'ailleurs au tribunal qu'un avocat y comprenne quelque chose ou qu'il n'y comprenne rien.

EN VOYAGE

Du « Journal des Débats » :



Il y a plusieurs façons de voyager et bien des types de voyageurs, écrivait un chroniqueur. Un spirituel journaliste de la Restauration distinguait six catégories, entre lesquelles on pourrait classer encore ceux qui s'en vont, chaque été, vers la montagne ou la mer. D'abord les « philosophes », espèce raisonneuse et raisonnaute fort répandue en France : d'innombrables détails les intéressent, mais ils ne sauraient s'abaisser à l'observation des mœurs locales : « On sait comment se sont formées les montagnes, et l'on a calculé, à une toise près, la hauteur du Mont-Blanc et du Chimborazo ; mais on ignore quelles sont les mœurs des Bas-Bretons et des habitants des Landes, qu'il serait peut-être bon de connaître, ne fût-ce qu'en qualité de compatriotes. » Encore sont-ils de commerce plus agréable que les « descriptifs », qui ne se mettent jamais en route sans un télescope et un graphomètre en sautoir. Dieu vous garde de ces gens-là, qui ne vous font pas grâce du moindre buisson qu'ils trouvent sur leur chemin et qui finirait par vous dégoûter des bois, des montagnes, voire même du lever du soleil !... Car le voyageur ne fait que porter en des lieux différents son âme en sédentaire.

Voici le « mécontent », qu'aucun lieu ne séduit et ne fixe : « Le ciel de Naples, la vue de Constantinople, les monuments de Rome, la société de Paris, tout lui déplaît. »

Le « sentimental », qui parcourt le monde les larmes aux yeux, est sans doute moins répandu aujourd'hui qu'à l'époque où dominait l'influence de Sterne et de Rousseau : « Les mots de chaumière, de torrent, de vallée, les font tomber en extase ; la vue d'une huître qu'on vient d'arracher à sa roche natale est pour eux une source intarissable de larmes ; et la tabatière d'un capucin met en mouvement toutes les fibres de leur cœur. »

En revanche, que de voyageurs « mécaniques », gens inoffensifs et sans âme, « porte-manteaux vivants » qui ne s'aperçoivent pas qu'ils changent de place. « Je connais un de ces hommes que des affaires de famille ont conduit trois fois à l'île Bourbon et qui ne sait pas dans quelle partie du monde se trouve l'île-de-France. »

Et il y a enfin ceux qui savent voyager, les « curieux », qui ont des yeux, des oreilles et une âme, mais le nombre en est minime — à ce qu'affirme du moins notre chroniqueur de 1819.

Ce n'est rien ! — Dans une agence matrimoniale : — Mon Dieu, madame, je ne dis pas que cette jeune fille ne soit pas agréable... mais c'est sa claudication qui me déplaît : elle boîte en marchant. — C'est vrai ; mais vous ne vous en apercevez seulement pas quand elle est assise.



LA FÉE AUX MIETTES

Je partis après avoir imprimé un large baiser sur son front, et j'arrivai au chantier avant qu'aucun autre ouvrier fût en chemin pour s'y rendre. J'y avais été précédé par quelqu'un cependant, par maître Finewood, qui était là tristement assis sur une solive, et la tête appuyée sur ses mains dans l'attitude d'un homme qui pleure. Averti par le bruit de mes pas, il se leva subitement, me reconnut, et se jeta sur mon sein.

— Est-ce bien toi, Michel ? s'écria-t-il en me pressant à plusieurs reprises ; est-ce toi que la sainte Providence me renvoie pour le salut de ma maison, qui a été accablée de malheurs depuis ton départ ? car il me semble que tu étais pour nous comme un ange tutélaire du Seigneur. Tu sais que je mariais hier mes six filles à six jeunes lairds des rives de Clyde, étourdis et débâchés, à ce qu'on m'a dit quelquefois depuis cet arrangement ; mais ce n'en était pas moins un grand honneur pour un simple maître charpentier. J'avais consacré à l'établissement de ces pauvres innocentes, qui me sont plus chères que ma propre vie, tout le produit de mes longues épargnes, trente mille guinées, Michel, qui m'ont coûté plus de coups de maillet et plus de traits de scie qu'il n'entraîne de placks dans le trésor de cette reine de Saba dont je t'ai vu si entiché. Que te dirai-je, mon ami ? j'avais envoyé les six dots en six beaux sacs de « marocco » à mes six gendres futurs, qui s'étaient abstenus jusque-là de me visiter, et j'attendais patiemment, au déclin du soleil, comme un maladroït vieillard sans intelligence et sans esprit, l'arrivée de leurs seigneuries pour conduire ma famille à cette cérémonie dont je faisais ma gloire et ma joie, quand on est venu m'apprendre qu'ils disparaissaient à pleines voiles avec mon argent sur un vaisseau de malédiction qui les emporte au continent. J'en mourrais, j'imagine, si je n'espérais que le ciel s'est chargé de ma vengeance, et que les traitres n'ont pas échappé à l'horrible tempête de cette nuit.

— Que dites-vous de tempête, maître Finewood, je crois que le ciel n'a jamais été plus pur.

— A d'autres, Michel ! Vous avez le sommeil dur, mon garçon, si celle-là ne vous a pas réveillé ; mais n'auriez-vous point trouvé, par hasard, d'autres réflexions à faire sur le récit de ma cruelle infortune ?

— Pardonnez-moi, répondis-je en lui prenant affectueusement la main et en le rapprochant de mon cœur ; je vous prie de croire à toute la joie que j'en ressens, et de recevoir mes félicitations.

— Dieu tout-puissant, dit maître Finewood, il ne me manquait plus que cette douleur ! Vous ne me le ramenez, Seigneur, que pour me le prendre, et vous perdez la main du pêcheur avec le dernier roseau sur lequel elle s'est appuyée. — N'importe, pauvre Michel, je ne t'abandonnerai pas dans la misère de ton esprit faible et malade ; et tant qu'il restera un morceau de pain à gagner au chantier, je le romprai avec toi. Va travailler, mon fils, car j'ai remarqué que le travail te distrait des fantaisies qui t'offusquent, et rend le calme à ta raison troublée par de mauvais songes. Va travailler, Michel, et ne te fatigue pas !

— J'y vais, maître, j'y vais, repris-je en riant ; mais ne refusez pas d'écouter quelques mots encore : Je suis marié...

— Tu es marié, Michel ! et avec qui donc, mon enfant ?

— Avec la Fée aux Miettes.

Pendant que mes paupières s'abaissaient sous le poids de je ne sais quelle lâche pudeur qui me fait redouter le ridicule, quoiqu'il n'y ait rien de plus méprisable que la dérision des ignorants, le bon maître Finewood laissait tomber ses bras à l'abandon, en exhalant par bouffées d'énormes et lamentables soupirs, suivis d'un long et triste silence.

— Avec la Fée aux Miettes ! reprit-il enfin. Ce n'est pas la Fée en soit louée, et le roi des génies aussi, et toute la brigade chimérique des « arabian nights » ! C'est un mariage comme un autre, et je te prie de présenter mes baise-mains à ton épouse quand tu la retrouveras. — Va travailler, mon cher Michel, continua-t-il ; va travailler, car nous avons besoin de travailler pour rétablir nos affaires ; et ne travaille pas cependant jusqu'à te faire du mal.

Maître Finewood ne m'avait rien dit de mes malheurs et de mes dangers de la veille, que je croyais

généralement connus à Greenock, où de pareils événements ne sont pas ordinaires ; mais j'attribuais cet oubli aux préoccupations de sa propre mésaventure. Mes camarades, qui m'accueillirent avec la même bienveillance que de coutume, ne m'en parlèrent pas davantage, ce qui me fit supposer qu'on était convenu de cette réserve pour ne pas ramener ma pensée sur des souvenirs humiliants et douloureux, et ce procédé touchant enflamma tellement mon zèle à la besogne, que je fis la journée de dix compagnons.

Là-dessus nous nous séparâmes, le vieux charpentier plus convaincu que jamais de ma folie, et moi réfléchissant à l'aveugle suffisance du vulgaire, qui se croit le droit de mépriser tout ce que sa faible intelligence n'explique pas.

XVI

Comment Michel fut introduit dans un bal de poupées vivantes, et prit plaisir à les voir danser.

J'arrivai ainsi aux murs de la maisonnette, qui me parut un peu plus accessible que la veille, car il en est de nos habitudes, comme de nos études, et un esprit patient et résolu se forme à tout par accoutumance. Je m'arrêtai cependant avant d'entrer au bruit extraordinaire qui partait de l'intérieur. Ce n'était rien moins qu'un concert vocal, dans lequel il fallait une oreille exercée pour distinguer une multitude de voix, tant leur unisson était parfait et leur accord harmonieux. J'avais déjà reconnu cette chanson si familière à mes souvenirs, dont le refrain se présentait souvent à mon esprit :

C'est moi, c'est moi, c'est moi !

Je suis la mandragore,

La fille des beaux jours qui s'éveille à l'aurore,

Et qui chante pour toi !

Mais j'étais doublement empêché à concevoir que ce thème fantasque des écoliers de Granville fût parvenu si loin, et que la Fée aux Miettes reçut une si nombreuse société, quand je me rappelai qu'elle attendait ce jour-là quatre-vingt-dix-neuf visites.

— Ce sont mes sœurs, cria-t-elle du plus loin qu'elle m'aperçut, qui n'ont pas voulu partir sans te remercier de tes munificences.

Et je vis en effet au même instant les quatre-vingt-dix-neuf petites vieilles s'humilier jusqu'à terre en révérences cérémonieuses et méthodiques, avec tant de régularité qu'on aurait cru qu'elles obéissaient au jeu d'un ressort commun à toute l'assemblée. J'ai assisté en ma vie à des spectacles bien extraordinaires, mais je ne m'en rappelle aucun qui m'ait jamais frappé autant que celui-là.

Après les politesses d'usage et la conversation animée sans confusion d'un cercle de femmes bien nées, on reprit la musique, où je remarquai que leurs voix parcouraient, selon leurs tailles et dans les mêmes rapports, l'échelle la plus étendue des dégradations toniques qu'il soit possible d'imaginer, sans que la délicieuse unité du chœur en fût dérangée le moins du monde, et je crois que nos savants théoriciens seraient fort embarrassés de se rendre compte d'une symphonie à cent parties exécutée avec autant d'ensemble et de méthode. La soirée fut terminée par un bal, et la famille de ma femme, qui était douée en toutes choses se surpassait dans la danse.

Elles se retirèrent ensuite, après de tendres adieux, sous les pavillons que la Fée aux Miettes leur avait fait préparer dans le jardin, et je ne les ai pas vues depuis. — Mais il est certain qu'elles reviendront demain à Greenock. Notre souper se passa, comme la veille, en tendres et utiles entretiens, et le sentiment de ce bien-être nouveau, qui se faisait connaître à moi sous tant de formes gracieuses, me plongea peu à peu, comme la veille, dans une espèce d'extase où tout autre sentiment s'anéantit. Je ne savais plus de ma vie que ce qu'il en fallait pour me trouver heureux.

— Sais-tu maintenant ce que c'est que le bonheur ? dit la Fée aux Miettes en collant ses lèvres sur ma main.

— Oui, oui, je le sais ! le bonheur est de vivre près de la Fée aux Miettes, et d'en être aimé !

Et je me mis à sa poursuite comme la veille sans être plus habile à la rejoindre. Je me couchai, je m'endormis ; l'espace se rouvrit à ma vue, les voûtes se creusèrent au-dessus de moi comme si elles avaient voulu se perdre dans les profondeurs du ciel ; les colonnes de marbre et de porphyre germèrent du sein des pavés pour aller les chercher et les soutenir dans les airs ; tous les flambeaux s'allumèrent à la fois, et Belkiss parut. Elle n'y manqua jamais depuis. (A suivre.)

Ch. NODIER.